



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de presse

25 mai 2016

Les réactions suscitées par l'appel à une ville morte, lancée lundi soir par le sénateur Lylison René de Rolland, ont retenu l'attention des journaux parus ce jour. Par ailleurs, l'affaire opposant l'Etat à l'ancien Président de la République, Marc Ravalomanana relative au non-paiement des arriérés fiscaux pesant sur la société Tiko a également été relayée par plusieurs quotidiens.

Politique interne

AFFAIRE ETAT MALAGASY CONTRE LE GROUPE TIKO : VERS UN REGLEMENT DE COMPTE DEVANT LA JUSTICE

*L'Etat malagasy envisage de poursuivre Marc Ravalomanana devant la Justice si celui-ci persiste à ne pas payer les arriérés fiscaux de 160 milliards d'Ariary qui pèsent sur son groupe Tiko. Des industriels soutiennent cette démarche préconisée par l'Administration publique, soucieux de mettre fin à la concurrence déloyale qui avait favorisé à l'époque les sociétés de l'ancien président de la République, soutient **Midi Madagasikara (p.3)** De son côté, Marc Ravalomanana a réagi à la fermeture de l'accès au terrain de Magro Ankorondrano. L'ancien Chef de l'Etat s'est ainsi adressé au Premier Ministre Mahafaly Olivier Solonandrasana à travers la presse en sollicitant ce dernier à mettre en commun les forces pour lutter contre le chômage, l'insécurité et la pauvreté. (**L'Express de Madagascar p.5**)*

- **Tia Tanindrazana** a mis en exergue les propos de l'ancien Président, qui a signifié sa volonté de régler ses impayés fiscaux et à engager le dialogue avec les responsables étatiques. (**p.3**)
- **Midi Madagasikara**, pour sa part, est revenu sur le litige foncier entre Marc Ravalomanana et la Chambre de commerce. Le journal soutient que l'ancien Président n'a pas agi sans connaissance de cause, mais dans le seul but de soigner son image en vue des élections présidentielles de 2018. Selon le quotidien, Marc Ravalomanana voudrait manipuler l'opinion en laissant croire qu'il aspire à offrir une opportunité de travail aux jeunes et que l'Etat s'y oppose. Devant cette manœuvre, l'Etat ne veut pas se laisser faire en mettant tout le monde sur le même pied d'égalité quant au respect des lois (**p.3**)
- **La Gazette de la Grande Ile** s'indigne de la réaction de Marc Ravalomanana, qu'il qualifie de « mauvais contribuable ». Le journal s'étonne ainsi que ce personnage qui « avait fait fortune avec des biens mal acquis se permette de crier au scandale parce que les autorités se montrent fermes dans l'application des lois » (**p.4**)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



REACTIONS SUITE A L'APPEL A UNE VILLE MORTE LANCEE PAR LE SENATEUR LYLISON

Le Président Hery Rajaonarimampianina, en marge du Sommet humanitaire mondial d'Istanbul, a réagi à l'appel à une ville morte lancée par le sénateur Lylison René de Rolland. Les propos de ce dernier, qui s'apparentent à « une manœuvre de déstabilisation » fera l'objet de sanctions politiques a souligné le Président de la République, sans apporter de détail. En effet, les tenants et les aboutissants de ces mesures sont pour l'heure inconnus, bien que, bon nombre de hauts responsables des forces de l'ordre aient laissé entendre une éventuelle levée de l'immunité parlementaire de l'élu de Mahajanga. Par ailleurs, des rumeurs ont laissé entendre que le régime envisageait de lancer un mandat d'arrêt contre le parlementaire. Une information qui n'a cependant pas été confortée par les autorités compétentes, en l'occurrence le Secrétaire d'Etat à la Gendarmerie, Paza Didier et le Procureur général près du Tribunal de première instance d'Antananarivo. (Midi Madagasikara p.2 ; L'Express de Madagascar p.3 ; Madagascar-Laza p.2)

- *La situation pré-insurrectionnelle qui prévaut actuellement résulte de l'inefficacité du régime et de la tendance des dirigeants à s'adonner à la corruption, soutient la **Gazette de la Grande Ile** dans son éditorial. (p.5)*
- *Face aux rumeurs selon lesquelles le sénateur ferait l'objet d'un mandat d'arrêt, **Tia Tanindrazana** rappelle les dispositions de la Constitution, notamment de l'article 73 relatif à l'immunité parlementaire. Conformément à ces dispositions, le membre de la Chambre Haute est intouchable. Cependant, ajoute le quotidien, si la situation venait à s'envenimer, suite aux provocations lancées par ce dernier, il est tout à fait possible de l'arrêter. (p.3)*
- *Le statut du parlementaire pourrait tronquer la thèse d'une arrestation si le pouvoir venait à invoquer « le flagrant délit ». En effet, un magistrat consulté par **L'Express de Madagascar** soutient que le motif « d'attentat à la sûreté intérieure de l'Etat » pourrait être soulevé. (p.3)*
- *Selon **Madagascar-Laza**, même si l'opération ville morte n'a pas abouti, les détracteurs du régime comptent faire tâche d'huile et engager une guerre d'usure dans le but de mettre la pression pour une nouvelle convention politique. Aussi, des séries d'actes de déstabilisation sont à craindre jusqu'à la date du 26 juin, fête nationale. Pour conforter ces dires, le quotidien relaie une rumeur selon laquelle un recrutement de gros bras et une sensibilisation au niveau des leaders d'opinion est actuellement en cours. (p.2)*
- *« Un appel dans le désert », estime **La Vérité** pour sa part, puisque la majorité des citoyens de la capitale n'ont pas entendu et n'étaient même pas au courant de l'existence de cet appel. (p.3)*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



- De son côté, **Madagascar Matin**, est persuadé que l'annonce faite par le sénateur du groupement MAPAR a suscité une « peur bleue » auprès des dirigeants. De l'avis du journal, le mouvement préconisé par Lylison René de Rolland aurait pu aboutir sans l'intervention exagérée des agents des forces de l'ordre. Cette réaction démesurée démontre d'ailleurs la faiblesse de l'Etat, souligne le quotidien. (p.3)
- De l'avis de **L'Observateur**, beaucoup se sont abstenus de suspendre leurs activités par crainte vis-à-vis de leurs employeurs ou pour pouvoir assurer les besoins alimentaires de la journée, d'où l'échec du mouvement. (p.6)

MISE EN PLACE DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE : LE SENAT TARDE A NOMMER SES REPRESENTANTS

La mise en place de la Haute Cour de Justice tarde à se concrétiser, bien qu'elle n'attende plus que la nomination des deux sénateurs prévus y siéger ainsi que leurs suppléants. En effet, selon Honoré Rakotomanana, président du Sénat, la procédure d'élection des représentants de la Chambre Haute au sein de l'institution, n'interviendra que la semaine prochaine. Avant d'entamer les procédures qui s'y rapportent, le Sénat envisage tout d'abord de présenter ses groupes parlementaires, ce qui constitue un préalable dans la procédure en vigueur. Il est en effet, stipulé que l'ordre du jour doit passer par la conférence des présidents des groupes parlementaires, a expliqué Honoré Rakotomanana. **L'Express de Madagascar** rappelle que la HCJ n'est pas la seule institution qui attende l'élection de représentants de la Chambre Haute. Il reste aussi la Haute Cour constitutionnelle et le Haut conseil pour la défense de la démocratie et de l'Etat de Droit. Cependant, la HCJ figure parmi les institutions à ériger d'urgence. Les partenaires internationaux en font même une conditionnalité au décaissement d'une partie de leurs aides. Ban-Ki-Moon a d'ailleurs exhorté les responsables étatiques malgaches à mettre en place cette institution judiciaire. (p.5)

Economie et société

LOI DE FINANCES 2017 : L'ELABORATION DEJA EN COURS

La Loi de finances 2017 est actuellement en cours. En effet, le ministère de tutelle se trouve en pleine pré-conférence budgétaire en vue d'impliquer tous les acteurs de la vie nationale dans le processus d'élaboration dudit texte. Dans cette optique, les techniciens du ministère des Finances et du Budget rencontreront non seulement les éléments des autres ministères, la société civile, les journalistes et les parlementaires, mais également les opérateurs du secteur économique ainsi que les partenaires techniques et financiers. La démarche a débuté lundi dernier, lors d'une séance d'information sur le budget participatif où les techniciens du

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



ministère des Finances ont rencontré des journalistes. Le lendemain, ce fut au tour de la société civile de s'entretenir avec les agents du ministère de tutelle. En attendant la sortie d'une esquisse de la Loi de finances, des rencontres avec les autres parties prenantes sont prévues se tenir incessamment. (Madagascar-Laza p.8)

ASSISES DE LA PRESSE FRANCOPHONE : 300 JOURNALISTES EN VUE D'UN PLAN D'ACTION

L'Union de la presse Francophone (UPF) a annoncé hier, lors d'une conférence de presse, la tenue des 45^{ème} Assises de la presse francophone, du 20 au 24 novembre 2016 prochains à Antsirabe. 300 professionnels de la presse issus de 40 nationalités différentes seront conviés à l'événement pour discuter de la situation économique des médias dans les pays en développement. Le secrétaire général de l'UPF, Jean Kouchner a d'ailleurs souligné, à l'occasion de la rencontre, que les défis économiques des médias sont presque identiques dans les pays dits en voie de développement. Ainsi, la question de la faible rémunération des journalistes parallèlement à la multiplication des organes de presse se retrouvera au centre des débats. (L'Express de Madagascar, p.10)

Relations internationales

OUVERTURE DES ASSEMBLEES ANNUELLES DE LA BAD : L'ENERGIE ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE AU CENTRE DES DISCUSSIONS

La cérémonie d'ouverture officielle des Assemblées annuelles de la Banque Africaine de Développement s'est tenue hier à Lusaka, en Zambie. La Grande Ile a été représentée par une délégation dirigée par le ministre des Finances et du Budget, Gervais Rakotoarimanana. (Midi Madagasikara p. 5) En marge de cette assemblée, le gouvernement malgache a bénéficié d'un prêt de 1.1 million de Dollars, soit 3.5 milliards d'Ariary destinés à soutenir les jeunes malgaches dans le domaine de l'entreprenariat agricole. Cet accord de prêt a été signé par le ministre malgache des Finances et du Budget et le vice-président par intérim de la BAD, Kapil Kapoor. Le financement permettra, en outre, de renforcer la sécurité alimentaire dans le pays. Le grand argentier malgache a souligné à l'occasion, l'importance de cette aide qui bénéficiera à 50% des jeunes et contribuera à améliorer la chaîne des valeurs, notamment la phase commerciale. (Madagascar-Laza p.8 ; La Vérité p.3 ; Madagascar Matin p.6)

42^e SESSION DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE FRANCOPHONE : LE CALENDRIER POUR LES PREPARATIFS EST RESPECTE

La 42^{ème} session de l'Assemblée Parlementaire Francophone (APF), se tiendra à Antananarivo du 08 au 12 juillet prochains. Cette session parlementaire rentre dans le cadre

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



des préparatifs du XVIème Sommet de la Francophonie. Le comité d'organisation composé par l'Assemblée nationale et la Présidence de la République malgaches est actuellement à pied d'œuvre. Le député Mamy Rajaonson a assuré en ce sens, que le calendrier fixé pour les préparatifs est respecté. En somme, l'organisation en général n'accusera aucun retard. (Madagascar-Laza p.3)

Un peu d'humour



L'Express de Madagascar p.3

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :
Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu
Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrakaza@eces.eu
Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

